

Urgences à Paimpol : les réflexions du groupe de travail animé par l'ARS Bretagne sont lancées

Comme annoncé lors de la rencontre du 21 juin dernier, l'ARS Bretagne s'est engagée, avec les acteurs hospitaliers, dans des travaux visant à assurer un fonctionnement régulier sur la durée du service des urgences du centre hospitalier de Paimpol. Jeudi 13 juillet, une réunion commune a rassemblé des urgentistes, les chefs de service des urgences et les présidents de commission médicale d'établissement (CME) de Paimpol et de Saint-Brieuc avec les directeurs des deux établissements.

A partir du diagnostic partagé sur la difficulté extrême pour recruter des médecins urgentistes, y compris via le recours à l'intérim médical, deux axes de travail ont été dégagés.

Il s'agit principalement de **modifications organisationnelles internes à l'établissement proposées par le président de la CME de Paimpol notamment entre les urgences et l'unité de surveillance continue**. Dans le même sens, la mise en place **d'une équipe territoriale unique de médecins urgentistes entre Saint-Brieuc et Paimpol est envisagée**. Ce dispositif permettrait une organisation et un planning médical communs, des pratiques de prises en charge harmonisées entre les sites et serait de nature à renforcer l'attractivité des postes pour des médecins urgentistes. L'objectif **d'arrêter une organisation cohérente pour janvier 2018** a été confirmée. Les propositions feront l'objet d'une large concertation à compter de septembre.